

succédé celui des tarifs généraux, tendant à établir, avec les autres nations, un échange de concessions réciproques. Ce système a été consacré par la loi de 1892, à la suite d'une enquête à laquelle ont pris part toutes les Chambres de commerce. Le tarif minimum pouvant être quelquefois supérieur à certaines taxes admises par les traités, on a dû accorder au Gouvernement le droit d'abaisser les droits perçus, le cas échéant, au-dessous du tarif minimum. Et c'est sur ces bases que sont régis aujourd'hui nos rapports commerciaux avec la Suisse et l'Italie. On est rentré ainsi dans le système de Colbert et l'on a raison, car c'est par des concessions réciproques que les nations peuvent se rapprocher et s'unir, et que l'on peut, par l'exportation, ramener l'argent versé à l'étranger.

*Séance du 18 juin 1901.* — Présidence de M. Beaune. — M. le Président félicite M. l'abbé Chevalier de la récompense qu'il a obtenue de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour son mémoire sur le Saint Suaire de Turin. — M. l'abbé Chevalier présente, au nom de M. l'abbé Bellet, les quatre ouvrages suivants : 1° *Un portrait inconnu de Bossuet*; 2° *Chant liturgique dans le diocèse de Grenoble*; 3° *l'Age de la vie de saint Martial*; 4° *la Maison des épileptiques de Tain*. — En même temps, M. l'abbé Chevalier pose la candidature de M. l'abbé Bellet, au titre de membre correspondant. — Hommage par M. Terrebonne : 1° *Réception des ducs de Berry et de Bourgogne à Grenoble en 1701* (Travail de Guy-Allard); *Note sur quelques livres rares, imprimés à Grenoble lors du passage des ducs de Berry et de Bourgogne, en 1701*. — M. Bleton lit une notice sur M. Charles Dufraigne, sculpteur, né à Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire), en 1827. Cet artiste manifesta, dès son enfance, un goût prononcé pour la sculpture. Venu tout jeune à Lyon, il eut pour premier maître un marbrier, puis il entra dans l'atelier de Bonnet, dont il devint le collaborateur. Mais, sous l'inspiration de Bossan, il s'attacha surtout à la sculpture religieuse. Bossan essaya ainsi de se l'attacher, dans l'école de sculpture, qu'il avait fondée à Valence. Mais, en 1867, et après une absence de quatre ans, il revint à Lyon, où il prêta sa collaboration à Armand Calliat. Ses œuvres toujours achevées, se distinguent par l'originalité de la forme et le sentiment élevé qui préside à ses compositions. Pendant quinze ans, il fut professeur à l'École des Beaux-Arts, et il fut un maître dans toute l'acception du mot, car il professa toujours un dédain absolu pour le banal et le médiocre. Aussi, pendant treize ans, ses élèves ont obtenu à huit reprises, le prix de Paris. — M. Chantre donne lecture d'une